



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche, de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP)

(P177816), DON IDA

Coordination Nationale du Projet

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) SPECIALISTE EN CHAINES DE VALEURS POUR LE PROJET RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP-KM)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu auprès de la Banque Mondiale un prêt de 40 millions USD et 3 millions de fond PROBLUE pour financer le **Projet Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP)** dans la perspective d'améliorer la contribution du secteur privé au PIB, et de se projeter à l'émergence horizon 2030.

Le FSRP a ainsi pour objectif de renforcer la résilience des systèmes alimentaires aux Comores et d'améliorer la préparation du pays à faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans ce cadre, le projet interviendra d'une manière intégrée et multisectorielle pour assurer l'efficacité et la résilience du projet. Il s'exécutera sur une période de six (6) ans.

Le projet se propose de répondre à moyen et à long terme à la crise alimentaire à laquelle le pays fait face actuellement. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle aux Comores est le résultat des crises successives qui ont sévi sur le pays : le cyclone Kenneth en 2019, la crise COVID-19 et les impacts des conflits en Ukraine et Russie. Actuellement, le pays importe plus de 75 % de son besoin alimentaire sur un marché mondial perturbé par différentes crises. L'insécurité alimentaire est élevée, avec 44 % de la population en situation d'insécurité alimentaire grave et modérée, alors que 31 % des enfants sont en retard de croissance due à la malnutrition. La vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles et à la dégradation des ressources naturelles (terre, eau, biodiversité terrestre et marine) fragilise le système alimentaire aux Comores. Le FSRP vient en complémentarité avec les interventions à court terme via le projet de protection sociale, en cours de préparation.

Le projet FSRP-KM fait partie d'un programme régional multi phase qui couvre la région d'Afrique orientale et australe (FSRP Régional). La première phase a été approuvée en juin 2022, incluant Ethiopie Madagascar, IGAD et CARDESA. La deuxième phase inclut les Comores et Mozambique.

Le projet interviendra d'une manière intégrée et multisectorielle pour assurer l'efficacité et la résilience du projet. Ainsi, les sous-secteurs ciblés seront : les cultures vivrières, fruitières, céréalière et maraichères ; l'élevage des petits ruminants, l'aviculture et la filière laitière ; la pêche ; la gestion durable des ressources naturelles incluant la terre, l'eau, la biodiversité terrestre et marine ; les pistes rurales et les infrastructures de commercialisation, et la nutrition.

Le projet comprend quatre composantes techniques alignées sur les piliers 2 à 5 de l'AMP, une composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) et une composante de gestion de projet.

Composante 1 : Développer une capacité de production agricole résiliente

Cette première composante renforcera la capacité des centres de recherches, l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement (INRAPE), et les centres de diffusion, Centre Rural de Développement Economique (CRDE), pour la promotion des techniques innovantes incluant l'agriculture intelligente face au climat et l'agriculture sensible à la nutrition. Elle vise également à faciliter l'accès des producteurs et éleveurs aux intrants agricoles améliorés, y compris : semences résilientes, produits véto et alimentations animales, amélioration de la chaîne de valeur du secteur pêche (avec une emphase sur l'amélioration de la qualité plutôt qu'une augmentation du niveau d'effort pour augmenter la productivité et la résilience. Par ailleurs, cette composante inclura des appuis visant à faciliter l'accès des producteurs aux données et informations agricole (production, marchés, météo).

Composante 2 : Appuyer le développement durable des ressources naturelles pour la résilience des paysages agricoles

Cette deuxième composante appuiera la planification et la gestion intégrée des bassins versants et paysages incluant : (i) gestion de l'eau : promotion de gestion durable de l'eau pour l'irrigation, pouvant inclure les micro-irrigations et les systèmes d'irrigation développé par les producteurs; (ii) gestion des bassins versants : activités d'agroforesterie, restauration des zones dégradées, rétablissement des fonctions écologiques et les activités productives ; (iii) gestion des ressources marines et côtières : tant les espèces ciblées (poissons et autres), que les écosystèmes sur lesquels ces espèces dépendent directement (récifs coraliens, mangroves, etc.).

Composante 3 : Améliorer la connectivité et l'accès aux marchés

La composante vise à améliorer les infrastructures de commercialisation et en particulier les pistes rurales, ainsi que les services liés à l'accès aux marchés (laboratoires, sécurité des aliments, traçabilité, certification, promotion de l'exportation). Cette sous-composante capitalisera les expériences du projet en cours tel que le PIDC.

Composante 4 : Coordination et renforcement des politiques nationales et régionales

Cette composante consiste à renforcer le cadre réglementaire ainsi que les politiques de partage d'information et de coordination au niveau national mais également de la région de l'Océan Indien (COI). L'Unité de Coordination du Projet (sous l'ancrage du Ministère en charge de l'Agriculture – MEAPETA) est le principal responsable de la mise en œuvre du projet.

La Composante d'intervention d'urgence financera les dépenses admissibles en cas d'urgence liée à une catastrophe. L'activation de la CIUC, à la demande du gouvernement, permettra de décaisser rapidement des fonds pour réduire les dommages aux infrastructures productives, assurer la continuité des activités et accélérer le redressement. Un manuel des opérations du mécanisme d'intervention immédiate (MO-MII) sera élaboré par le gouvernement, énonçant les exigences fiduciaires, de sauvegarde, de suivi et de rapport relatives à la CIUC ainsi que d'autres dispositions de coordination et de mise en œuvre.

La composante gestion de projet viendra en appui à tous les aspects de la gestion du projet. Elle financera les activités liées au démarrage du projet, à la coordination des activités, à la gestion des connaissances, aux communications, au S&E et au respect des exigences fiduciaires, de passation des marchés, environnementales et sociales, y compris les engagements institutionnels tels que la mobilisation citoyenne. Elle couvrira également les frais de personnel.

Pour la mise en œuvre et le suivi des activités du projet FSRP-KM, une Unité de Gestion du Projet (UGP) avec à sa tête un Coordonnateur National de Projet, sera installée au sein du Ministère en charge de l'Agriculture et placée sous la responsabilité directe du Directeur National de la DNSAE et sous la supervision du Secrétaire Général du MAPETA. Afin d'assurer une meilleure mise en œuvre des activités de chaînes de valeur du projet, l'UGP devrait avoir un(e) consultant(e) spécialiste ayant des expériences et connaissances dans la structuration et le développement des chaînes de valeur.

C'est dans cette perspective que le projet FSRP-KM recrute un(e) Spécialiste de Chaînes de Valeurs qui travaillera à temps plein au niveau de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Sous la responsabilité du Coordonnateur du projet FSRP-KM, le/la Spécialiste de Chaînes de Valeur, en collaboration avec les autres collègues du service, sera responsable de la mise en œuvre efficace et efficiente de l'ensemble des activités des chaînes de valeurs agricole du projet.

3. DESCRIPTION DES TACHES

Sous la supervision du Coordonnateur, en collaboration avec l'équipe de consultants du projet, de manière non exhaustive, la/le spécialiste est chargé(e) des tâches suivantes :

- Diriger la mise en œuvre des activités de développement de chaînes de valeurs agricoles : incluant la rédaction des TDR et spécification techniques, l'appui au recrutement des prestataires, consultants, fournisseurs, et superviser et vérifier la mission/livrable de ces derniers ;
- Rendre opérationnelle les activités de développement de chaînes de valeurs dans le secteur agricole,
- Cartographier l'ensemble des activités ainsi que les flux de produits et les éléments de la valeur ajoutée aux différents maillons de la chaîne ;
- Appuyer les prestataires de services dans le développement et l'implémentation des prestations d'accompagnement technique dans les zones d'intervention agricole ;
- Appuyer les organisations de formation pour l'accompagnement et la formation des cibles dans la chaîne de valeur agricole ;
- Procéder à une analyse détaillée de la filière en portant une attention particulière aux acteurs, au marché, en étudiant l'offre et la demande du produit et ces sous-produits agricole ;
- Etablir un diagnostic identifiant les contraintes majeures qui limitent l'investissement ainsi que les opportunités et potentialités de développement de la filière. Ce diagnostic portera notamment sur (i) les acteurs et parties prenantes au sens large ; (ii) le financement de cette filière prioritaire ; (iii) les facteurs de production et (iv) la compétitivité ; (v) le marché local ;
- Identifier des mesures et des actions à mettre en œuvre pour le développement de la filière en différenciant (i) les mesures relatives à l'environnement économique et social ; (ii) aux facteurs de production et services ; (iii) au soutien à la croissance sectorielle ; (iv) au financement de la filière et (v) les mesures relatives à la compétitivité par le développement des compétences au niveau sectorielle ;
- Élaborer un plan d'actions détaillant les activités à mener à chaque étape de la chaîne de valeur afin de promouvoir sa performance ;
- Assurer la coordination technique avec les autres spécialistes de l'UGP, y compris les spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales, afin de garantir une approche intégrée du développement des chaînes de valeur ;
- Assurer le suivi des indicateurs de performance des chaînes de valeur et contribuer au dispositif de suivi-évaluation du projet ;

- Renforcer les capacités des CRDE, des services techniques du Ministère et des acteurs locaux afin d'assurer le transfert de compétences et la pérennité des acquis ;
- : Veiller à l'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans toutes les interventions, notamment la participation des femmes et des jeunes ;
- Veiller au respect des Normes Environnementales et Sociales (NES) applicables de la Banque mondiale.
- Mener et /ou appuyer les études sur les filières ciblées par l'intermédiaire des Centres Ruraux de Développement Economique (CRDE) afin de mieux cerner les potentialités de développement au niveau national ;
- Récolter les données primaires sur chaque filière ciblée afin d'identifier les acteurs-clés, bâtir un diagramme des échanges et qualifier par estimation les flux d'offre et de la demande ;
- Bâtir un modèle d'affaires des chaînes de valeurs pour chaque filière ciblée ;
- Jouer un rôle déterminant dans le développement des plateformes horizontales professionnelles des chaînes de valeur.
-

4. LIVRABLES

Le/La spécialiste produira les livrables suivants :

- Plan de travail annuel détaillé et budgétisé ;
- Rapport annuel de performance aligné sur le contrat de performance.
- Des rapports mensuels sur l'avancement des activités et une feuille de temps qui justifieront le paiement mensuel des honoraires du consultant(e) ;
-

5. ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Les performances du Consultant(e) seront évaluées annuellement par le Coordonnateur, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Ministère en charge de l'Agriculture et la Banque Mondiale. Une évaluation de la performance du Consultant(e) sera faite les six premiers mois, par la suite les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement du contrat.

6. DUREE ET LIEU DE TRAVAIL

Le/La Consultant(e) est recruté(e) pour une durée initiale d'un an renouvelable pendant une période maximale égale à la durée du projet sous réserve d'une évaluation de performance satisfaisante et assorti d'une période d'essai initial de 6 mois.

Le poste sera basé en Grande-Comores avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. CONDITIONS DE TRAVAIL

Le/La Consultant(e) sera basé(e) au niveau de l'UGP et travaillera en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe du projet. Conformément à la Norme Environnemental et Sociale 2 (NES2) le/la

Consultant(e) aura un statut de "Travailleurs direct " dans le cadre de projet et les conditions de travaux sont celles définies dans la NES2 (paragraphe 09 à 33). Ces conditions de travaux seront confirmées plus tard après validation du document de Procédures de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO) du projet. Le projet remettra au Comptable l'ensemble des documents et dossiers nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à la disposition du Consultant(e) des mobiliers de bureau, des matériels informatiques, la connexion internet ainsi que divers fournitures et consommables nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.

Les déplacements et les indemnités au titre des missions effectuées par Le/La Consultant(e) en dehors de sa base de travail dans le cadre de l'exécution du contrat seront pris en charge par le projet.

8. PROFIL ET EXPERIENCES REQUISES

Qualifications :

Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5 au minimum) en Agronomie, en Agroéconomie, en développement rural avec qualifications et/ou expériences avérées en chaînes des valeurs.

Expériences :

- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles avérées dans le domaine de développement de chaînes de valeurs agricole ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience réussies dans le domaine de l'agriculture et/ou agroéconomie, de l'agrobusiness en général et des chaînes de valeur agricoles en particulier ;
- Avoir une très bonne expérience démontrée dans la structuration et le développement des chaînes de valeur, notamment à l'appui à l'amélioration de la productivité, à l'accès aux intrants, au capital et aux marchés, au renforcement des relations entre acteurs des chaînes de valeur ;
- Avoir une très bonne expérience dans la gestion et analyse de données, notamment de la conception d'outils de collecte de données, de la conception et de la gestion de bases de données et des contrôles de la qualité des données ;
- Avoir une très bonne expérience dans la préparation et développement des cultures différents cultures agricole et l'élevage
- Avoir une très bonne des connaissances dans la gestion de projet de développement et la promotion des chaînes de valeurs agricoles, pêche et transport ;
- Avoir une bonne expérience dans le processus de commercialisation des produits agricole ;
- Avoir une connaissance du développement économique, du secteur privé du pays et en particulier les secteurs porteurs de croissances ;
- Avoir très bonne connaissance et maîtrise de l'outil informatique bureautique (Excel, Word et Power Point), internet, courriers électroniques et messagerie, logiciels ou applications de réunion à distance , utilisation de l'intelligence artificielle
- Avoir une très bonne condition physique avec aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain ;
- Avoir une forte capacité à travailler sous pression, avec des délais courts et dans un environnement sectoriel ;
- Avoir des très bonnes aptitudes de communication et une forte capacité de travail en équipe ;
- Avoir un esprit d'initiatives et une capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;

- Avoir une Excellente maîtrise du français et niveau fonctionnel en anglais (écrit et oral) requis.
- Être immédiatement et entièrement disponible durant la réalisation du contrat.

Seront des atouts supplémentaires :

- La connaissance des procédures des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale ;

- Les compétences en genre ou en protection transversale ;

9. PROCÉDURE ET MÉTHODE DE SÉLECTION

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés du projet et suivant les recommandations de procédures liées aux emprunteurs sollicitant des Financements des projets d'investissement de la Banque Mondiale.

Le recrutement sera effectué par appel à candidatures et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail

10. DOSSIERS DU CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation datée, signée et adressée au Coordonnateur du projet FSRP-KM,
- Un curriculum vitae (CV) actualisé et avec photo ;
- Les copies des diplômes, attestations de formation et autres documents justifiant la qualification et les expériences requises du consultant(e) ;
- Deux (2) photos d'identité ;
- Une photocopie de la carte d'identité nationale en cours de validité.

Toutes les pièces citées ci-dessus doivent être présentée et/ou traduites en français.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **21 /08/ 2026 à 14H00 mn**, au Siège de la Coordination Nationale du Projet FSRP, sise Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (Ex CEFADER – Mdé), sous pli fermé portant la suscription : « *Candidature au poste spécialiste en Chaîne de valeurs Agricoles* ».

NB : Seulement les dossiers de candidature incluant tous les documents ci-dessus seront être retenus pour la sélection.